

Porrentruy/Saignelégier, le 28 avril 2021

INVITATION à l'Assemblée cantonale du PCSI-Jura

Mesdames, Messieurs,
Cher-ère-s membres et sympathisant-e-s du PCSI,

La vie du PCSI – bien que le Comité jurassien et le Groupe parlementaire aient toujours continué de fonctionner par vidéoconférences ! – était, par la force des choses, en sourdine depuis l'automne dernier. Les nouvelles décisions de nos autorités nous permettent de nous retrouver avec, toutefois, des restrictions comme le **port du masque (ne l'oubliez pas !)**, une distance appropriée et un nombre de participant-e-s limité à 50 militant-e-s.

Ces contraintes nous obligent à demander, au préalable, des inscriptions (→ voir svpl, 2^e page !) avec le risque, que, peut-être, nous ne pourrions pas accepter tous les intéressé-e-s : aussitôt que le chiffre de 50 sera atteint, le secrétaire enverra un message à toutes les adresses enregistrées (en cas d'empêchement ou de retrait de l'inscription, merci d'avertir le secrétaire dans les meilleurs délais).

Malgré ces complications, le Comité jurassien a le plaisir de vous inviter à une assemblée cantonale

le jeudi 6 mai 2021, à 19h00, à la Salle des Fêtes de Boécourt

L'Ordre du jour qui vous sera proposé est le suivant :

1. Accueil – Salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée cantonale du 04.09.2020
3. Prise de position du PCSI-Jura concernant les votations fédérales les 13 juin 2021 :
 - a) Initiative populaire du 18.01.2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » (*débat avec MM. Vincent Eggenschwiler et Pierre-André Henzelin*)
 - b) « Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » » (*débat avec MM. Vincent Eggenschwiler et Pierre-André Henzelin*)
 - c) « Loi fédérale du 25.09.2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) » (*rapporteur M. Thomas Schaffter*).
 - d) « Loi fédérale du 25.09.2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2) » (*rapporteur M. David Eray*)
 - e) « Loi fédérale du 25.09.2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) » (*rapporteur Mme Aurore Boillat*)
- 3.1. Prise de position du PCSI-Jura concernant la votation cantonale du 13 juin 2021 : « Initiative populaire cantonale « Egalité salariale: concrétisons! » »
4. Comptes 2020 du PCSI-Jura, rapport des réviseurs, nomination de 2 réviseurs et 1 suppléant-e
5. Budget 2021
6. Questions au Ministre et aux député-e-s
7. Divers

→ Merci de vous inscrire par courriel ou au moyen de l'annexe ci-dessous !

Dans l'attente de vous saluer nombreuses et nombreux à cette importante assemblée – et surtout de vous retrouver – nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, cher-ère-s membres et sympathisant-e-s du PCSI, nos salutations amicales.

Pour le PCSI-Jura
Claude Adrien Schaller, secrétaire

INSCRIPTION A L'ASSEMBLEE DU 6 MAI 2021 DE PREFERENCE PAR COURRIEL à claudeadrien.schaller@gmail.com

ou feuille à glisser dans une enveloppe à fenêtre.

Monsieur
Claude Adrien Schaller
Case postale 140
2350 Saignelégier

Prénom et Nom
Rue :
Domicile :
courriel :@.....
☎ privé :
☎ mobile :

Remarque : si vous avez déménagé ou si vous envisagez de le faire, de même que si vous changez d'adresse électronique, n'oubliez pas de communiquer ces changements au secrétaire.

Veillez cocher () la réponse qui convient :

J'inscris/nous inscrivons (nombre) participant-e (s)

**à l'assemblée cantonale du PCSI-Jura du 6 mai 2021 à 19h00 à
la Halle des Fêtes de Boécourt (direction Séprais-Montavon)**

Nom(s) et prénom(s) :

.....
.....
.....

En cas d'empêchement ou de retrait de l'inscription : avertir de suite le secrétaire !

Je/nous ne peux/pouvons pas participer à cette assemblée.

Merci d'envoyer cette INSCRIPTION jusqu'au **30 avril 2021**